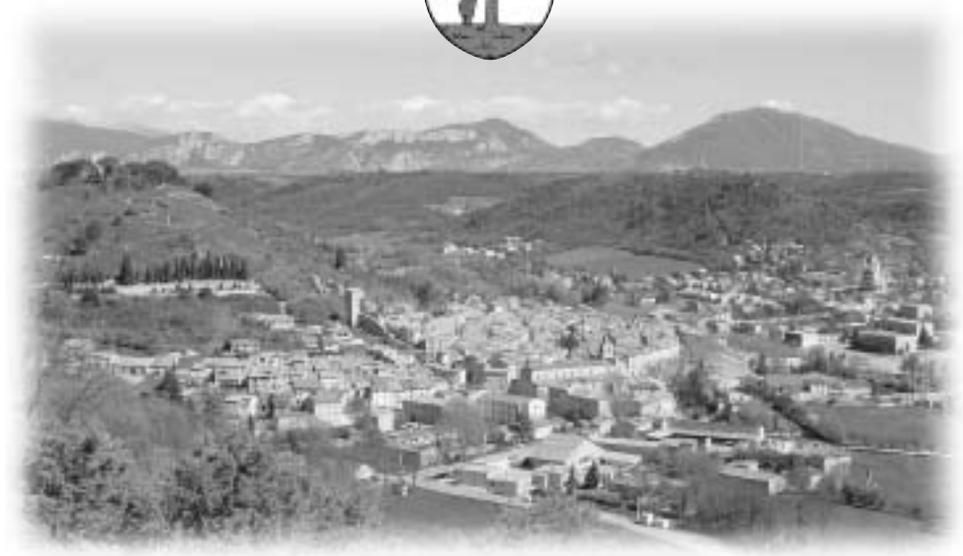


Le Riézois

Bulletin municipal
de la Commune de Riez



N° 1 - Avril-Mai-Juin 2001



Le mot du Maire

Riézoises, Riézois, votre nouvelle municipalité est en place, au travail. Soyez sûrs que le dynamisme, la cohésion et la volonté de progresser pour le bien de tous sont au rendez-vous.

Pour certains d'entre nous la tâche est nouvelle et demande un apprentissage qui se fait avec ardeur.

Les premières actions sont en cours.

Nous avons annoncé la communication, l'information. Le Riézois vous apportera dans ses différents tirages l'information qu'il vous est nécessaire de connaître pour vivre et participer à la vie de votre cité.



Sommaire

Le mot du Maire	p. 1
Le Conseil Municipal.....	p. 2
Compte-rendu de la séance du 4 avril	p. 3
Les Commissions Municipales	p. 4
Les premières actions.....	p. 5
Les travaux en cours	p. 6
Le budget	p. 6
Dernière minute.....	p. 7
Manifestations	p. 7
Une Médaille pour Fabienne.....	p. 7
Carnaval 2001.....	p. 8
Inauguration du Club Cool.....	p. 9
Visite chez les pompiers.....	p. 10
Les associations	p. 11
Le carnet de l'état civil	p. 12
Les adresses utiles	p. 12

Le Conseil Municipal

Maire : Michel ZORZAN

1^{er} adjoint : Claude BONDIL

2^e adjoint : Juliette RIGGI

3^e adjoint : Eric TAXIL

4^e adjoint : Jean-Gabriel BLIEK

5^e adjoint : Christophe BIANCHI

Céline AMELOT

Nicole ANSELMO

Lucette BALIONE

Renaud BASTIDE

André BLANCHETON

Francine CONTI-CADENEL

Claude DELECOLLE

Jean-Paul FAUCON

Claude GASQUET

Jean-Claude METZGER

Gérard PIERROT

Rémy RAINAUD

Pierre-Jean REYMOND



Compte-rendu sommaire

de la séance du Conseil Municipal du mercredi 4 avril 2001

PRÉSENTS : Tous les conseillers en exercice.

31.01 : DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL : La totalité des délégations prévues par le code général des collectivités territoriales, sans limite et pour la durée de son mandat, est donnée à Monsieur le Maire.

32.01 : INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS : M. le Maire percevra mensuellement (9 868,66 F - 1 300 F) = 8 568,66 F et les cinq adjoints percevront mensuellement (2 845,83 F - 300 F) = 2 545,83 francs. Le total de indemnités versées est donc inchangé.

33.01 : COMMISSIONS MUNICIPALES : Sont créées les commissions suivantes : personnel communal, finances, travaux/urbanisme, actions sociales, tourisme/développement économique, intercommunalité, sécurité/pompiers, agriculture, éducation, communication/relations publiques, sports, animations marchés/cadre de vie, eau/assainissement/environnement/déchets, jeunesse/petite enfance, culture (*voir page suivante*).

34.01 : CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS : M^{mes} Balione, Riggi et M. Delecolle sont élus au Conseil d'Administration du CCAS.

35.01 : DÉLÉGUÉS AU PNR du VERDON : MM. Bliet et Gasquet sont élus en tant que délégués au Parc Naturel Régional du Verdon.

36.01 : DÉLÉGUÉS AU SIVOM AEPV : MM. Bastide et Blancheton sont élus délégués du SIVOM pour l'alimentation en eau du plateau de Valensole.

37.01 : DÉLÉGUÉS AU SIE : MM. Bliet, Delecolle et Pierrot sont élus titulaires, MM. Bastide, Reymond et Bondil sont élus suppléants du Syndicat Intercommunal d'Électricité de Riez, Valensole, Quinson et autres.

38.01 : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : MM. Metzger, Bondil et Reymond sont élus titulaires, MM. Faucon, Pierrot et Taxil sont élus suppléants.

39.01 : DÉLÉGUÉS SIF DE VALLONGUES : M^{me} Conti-Cadel et M. Bastide sont élus délégués au Syndicat Intercommunal de la Fourrière de Vallongues.

40.01 : DÉLÉGUÉS SM VILLAGES ET CITÉS DE CARACTÈRES : M. Bianchi est élu titulaire et M^{me} Anselmo élue suppléante au Syndicat Mixte des Villages et Cités de Caractères.

41.01 : DÉLÉGUÉS AU CEG MAXIME JAVELLY : M^{me} Balione et M. Rainaud sont élus titulaires, M^{mes} Conti-Cadenel et Amelot sont élues suppléantes au Conseil d'Administration du Collège.

42.01 : DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HÔPITAL : M. Delecolle et M^{me} Riggi sont élus délégués au Conseil d'Administration de l'Hôpital de Riez.

43.01 : ABONNEMENT WANADOO : Deux abonnements sont contractés pour 148 francs par mois auprès de France Telecom afin d'avoir un forfait de 30 heures sur Internet.

44.01 : BAIL AVEC LA POSTE : Un bail de 9 ans est renouvelé avec la Poste pour le local commercial des Allées Louis Gardiol moyennant un loyer annuel de 54 889,11 francs.

45.01 : ADHÉSION AU SIVOM du BAS VERDON : À l'unanimité, l'adhésion est sollicitée auprès du SIVOM du Bas Verdon.

Résumé affiché le 5 avril à la Mairie.

Toutes les commissions sont présidées par le Maire.			
	LES COMMISSIONS MUNICIPALES	Finances N. Anselmo R. Bastide C. Delecolle C. Bondil	Personnel Communal J.-P. Faucon
	Actions Sociales C. Delecolle L. Balione J. Riggi	Tourisme F. Conti-Cadenel C. Metzger E. Taxil	Sécurité Pompiers G. Pierrot C. Bianchi J.-G. Bliet
Agriculture P.-J. Reymond R. Bastide J.-P. Faucon	Éducation R. Rainaud L. Balione	Animations Cadre de Vie Marchés J.-C. Metzger F. Conti-Cadenel N. Anselmo	
Eau Assainissement Environnement Déchets C. Gasquet C. Bondil E. Taxil	Jeunesse Petite Enfance C. Amelot F. Conti-Cadenel C. Bianchi	Communication Relations Publiques J.-P. Faucon G. Pierrot C. Gasquet R. Rainaud	
Urbanisme Travaux A. Blancheton E. Taxil C. Bianchi G. Pierrot C. Bondil R. Rainaud	Sports R. Bastide C. Metzger A. Blancheton	Inter-Communalité P.-J. Reymond C. Gasquet N. Anselmo	

Les premières actions

❖ La neige nous a fait cette année une drôle de surprise et causé quelques dégâts, entre autres à St-Maxime où nos pins (classés aux Bâtiments de France) ont beaucoup souffert. Les branches cassées mettaient en danger les promeneurs et les enfants qui viennent sur l'esplanade.

Dès le matin du 26 mars, nous avons contacté l'architecte des Bâtiments de France sans qui rien ne peut se faire dans un tel cas. Sa visite immédiate a permis de prendre en compte nos préoccupations de sécurité et son accord verbal a suffi à déclencher l'élagage des arbres. Le site a ensuite été nettoyé par notre personnel communal.



Chacun peut donc à nouveau se promener en toute sécurité sur l'esplanade de St-Maxime.

❖ Le banc de la montée de St-Maxime (situé après la source) a été refait. Il permet à nouveau une halte réparatrice au promeneur.

❖ Les toilettes de la place du monument ont reçu un coup de propreté en attendant une future mise à neuf après la saison estivale.

❖ La mise en sécurité de certaines toitures du vieux village a été réalisée. Un emplacement destiné à recevoir les containers Place de la Bascule est en préparation. Le coffret d'alimentation électrique des forains a été remis en état Place Maxime Javelly.

❖ Une étude à moindre coût pour éliminer la flaque d'eau qui se produit devant l'hôpital lors des pluies est en cours.

❖ Le gel de la perception a été demandé au Trésorier Payeur Général en raison du manque de sécurité pour les piétons et les véhicules sur le nouvel emplacement prévu route d'Allemagne.

❖ Le litige du Parc des Colonnes est en cours de solution. Les deux parties ont trouvé un point d'accord. Afin de désenclaver la ferme de Jean Mandati, une bande de terre (environ 2 500 m²) lui sera revendue et matérialisée par une barrière afin de préserver son indépendance.

Les travaux en cours

Parking du Pré de foire

Les travaux du parking (280 places et de la gare routière) arrivent dans leur phase finale. Après le revêtement d'enrobé, des plantations sont prévues (mico-couliers, amandiers, oliviers...). Il devrait être utilisable pour la foire du 18 mai.

La salle multi-activités

Elle sera terminée dans la première quinzaine de mai. Elle pourra accueillir 280 personnes pour des fêtes, animations et spectacles.

Le budget

La Commission Finances s'est réunie pour préparer le budget supplémentaire qui sera voté et publié. D'ores et déjà la dette a été renégociée.

Dernière minute

Très bientôt une borne sera mise en service pour l'actualisation de la carte VITALE et des cartes de la MSA. Elle est en cours d'installation au Centre Médico-Social, rue J. Henry, près de l'hôpital.

Dates à retenir

Exposition des élèves des collèves

Du mercredi 9 mai au vendredi 11 mai 2001 : Mairie de Riez

Fêtes de fin d'année

- 16 juin : école maternelle, après-midi : jeux divers, spectacle chanté, tombola.
- 23 juin : école primaire, à 14 h, spectacle ; 15 h 30, jeux ; 19 h apéritif.

La journée se terminera par un aïoli offert aux élèves (accompagnateurs : payants).

Informations complémentaires : Directrice de l'École Primaire au 0492778133.



Manifestations

Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports

décernée à Fabienne Jullemier

Pour le résultat obtenu lors de la recherche de la petite Laura qui avait disparu le 4 juillet dernier, une médaille a été exceptionnellement décernée à Fabienne Jullemier, monitrice d'équitation. Cette distinction lui a été remise officiellement au Centre Équestre Mini-Ranch ce dimanche 1^{er} avril par M. Lucien Villecroze, Conseiller Général.

(Extrait de son discours) Le 4 juillet 2000 une petite fille belge de 3 ans échappe à la surveillance de ses parents et disparaît.

Malgré l'important dispositif mis en place, la petite Laura est introuvable.

Le 5 juillet dès la première heure, les recherches reprennent et malgré la volonté des sauveteurs, la petite n'est pas localisée.

Le Colonel Felder qui dirige les secours prend l'initiative de contacter le Mini-Ranch pour participer aux recherches avec quelques chevaux.

La Présidente de l'association donne immédiatement son accord.

Fabienne Jullemier, monitrice d'équitation, part avec quelques cavaliers.

Sitôt sur le plateau, elle est persuadée que si Laura est dans le secteur, il lui était impossible d'atteindre les hauteurs.

Elle décide alors de diviser son équipe et de descendre la colline à travers les broussailles et les ravines.

C'est ainsi qu'avec son cheval Mon Vanhot elle trouvera sous les feuilles la petite fille, couchée, pieds nus, ses chaussures à côté et immobile.

Mon Vanhot se déplace, la petite ouvre les yeux, dit maman et se jette dans les bras de Fabienne.

Soulagement, elle est vivante et en bonne santé.





Caramentran a eu très chaud à Riez...

et plutôt deux fois qu'une

En effet si brûler un Caramentran permet d'assurer une année prospère, nul doute que la Cité Romaine passera sans encombre l'année à venir.

Deux précautions valant mieux qu'une, c'est deux Caramentrans qui ont été brûlés.

Le premier accompagné par les enfants, les parents et les enseignants des écoles du village, a été offert le samedi 17 mars dernier. La météo ce jour-là

n'ayant permis ni le défilé du char en papier carton ni l'organisation des animations ludiques (gratuites) et culturelles prévues pour l'après-midi, c'est tout naturellement que tous les partenaires du Carnaval



se sont donné rendez-vous pour le samedi 31 mars.

Au programme :

Le matin : défilé des enfants aux côtés du char réalisé par les membres de l'association **La Sauce, Art et Culture** et mise à feu du Caramentran.

Le midi : à l'heure de l'apéritif, tout le monde s'est retrouvé pour savourer la sangria offerte par la Mairie. *Au passage, nous remercions particulièrement M. le Maire pour la disponibilité et l'efficacité dont il a fait preuve pour la mise en tension électrique par EDF du tableau du Parc des Colonnes.*

L'après-midi : diverses animations gratuites en direction des grands et des petits étaient mises en place avec, par exemple, une animation karaoké, le spectacle des jeunes du Club Cool ainsi que plusieurs stands de jeu, pour finir avec un spectacle de magie, le tout dans une ambiance joyeuse et festive.

Toute la journée, la participation massive des membres de *La Sauce* a permis aux enfants de déguster gratuitement des crêpes préparées par M^{me} Anizon arrosées par des litres de jus de fruit.

Cette manifestation a été réalisée dans le cadre du CEL (Contrat Éducatif Local) pour la deuxième année consécutive.

Remerciements aux enfants pour leur joie et leur bonne humeur, aux membres de La Sauce, du Club Cool, du Centre de Loisirs, aux enseignants, aux parents pour leurs actions volontaires, à la troupe des charmantes majorettes de Riez, à la fanfare, à M^{me} Josiane Blancheton pour la succulente sangria, à M^{me} A. Bombana pour sa participation au défilé, au comité des fêtes qui a financé le spectacle de magie, aux boulangers pour les pizzas, aux pompiers et gendarmes et bien sûr à tous les membres de l'équipe municipale.

Rendez-vous pris avec tous les volontaires pour faire encore mieux l'année prochaine.

Patrick Campoy, responsable du Centre de loisirs de Riez

* * *



Inauguration du Club Cool

Le 7 avril 2001 fut la date qui marqua l'ouverture officielle du Club Cool de Riez. Ce centre de loisirs sans hébergement, géré par les Francas des Alpes de Haute-Provence, est destiné aux jeunes de 12 à 16 ans de Riez, dirigé par Cédric Gisondi, accompagné par une animatrice, M^{me} Véronique Poggi.

Ouvert les mardi et vendredi de 17 h à 19 h, mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h et samedi de 14 h à 18 h, et les vacances du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, ce club organise des activités des plus variées : sportives, ludiques, artistiques.

Cette nouvelle structure de loisirs s'inscrit dans les dispositifs Contrat Temps Libre de la CAF-04 (qui est le partenaire privilégié de la mairie) et du Contrat éducatif Local initié par les Ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'éducation Nationale.

Ce samedi 7 avril, l'équipe d'animation organisa une superbe fête d'inauguration avec un concert jazzy avec les Spigaous, un spectacle théâtral fait par les jeunes du club : la vraie vie de Cloclo, sketch créé par les jeunes de Riez, mêlant comédie, chanson et drame ; un one-man show d'un comique marseillais, Medhi Moussa. Jeunes et moins jeunes purent apprécier Les ateliers de la création, cette satire de ce nouveau talent à propos de l'évolution de l'homme.

Étaient excusés les représentants de la Jeunesse et des Sports, étaient présents : M. Maxime Amiel, M^{me} Boccone et M^{me} Favareille à l'initiative de la

création de cette nouvelle structure. L'inauguration officielle fut annoncée par le nouveau maire de Riez, M. Michel Zorzan et par la nouvelle conseillère chargée de ce domaine, M^{me} Francine Conti-Cadenel.

M. Zorzan a souhaité une pleine réussite à ce projet et a ensuite invité l'assistance à prendre le verre de l'amitié.

On pouvait remarquer la présence de nombreux maires et/ou adjoints des communes des alentours (Gréoux-les-Bains, Moustiers Ste-Marie, Roumoules, Valensole et Quinson), le vice-président des Francas des Alpes de Haute-Provence, M. André Lozano, le délégué des Francas du département, M. Jean-Luc Guyodo, et les directeurs de centres de loisirs des alentours, les responsables des associations et les responsables du collège et de l'école primaire de Riez, les parents et bien sûr les jeunes.

En fin d'après-midi, le résultat des élections internes de l'association des jeunes du club fut annoncé : Anissa Ikhlef, Présidente ; Aïssa Ikhlef, Trésorier et Damien Gentile, Secrétaire.

Placé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur, cet événement fut apprécié de tous. Longue vie au Club Cool qui s'apprête déjà à animer les vacances de Pâques des collégiens. Pour tout renseignement supplémentaire, un numéro est à votre disposition : 04 92 77 73 74.

Cédric Gisondi

* * *



Visite chez les pompiers

Le 7 avril 2001, portes ouvertes chez les pompiers. Ce fut l'occasion pour la nouvelle municipalité de connaître le travail exemplaire de ce corps de volontaires au service du village et de la région. Les moyens mobiles à disposition furent décrits par M^{me} l'Adjudant Nathalie Pèlerin et le Lieutenant Fiault, Chef de Centre. La brigade a présenté au Conseil Municipal les moyens mis à sa disposition ainsi que les problèmes qu'elle rencontre, en particulier l'absence d'un camion pour les feux de village assuré actuellement par une unité réservée aux feux de forêt, la réalisation d'alertes incendie à l'hôpital et au collège. Cette visite très instructive se termina autour d'un apéritif. Une réflexion approfondie est en cours au Conseil Municipal.

* * *

LISTE DES ASSOCIATIONS

Amicale Cyclotourisme Riézoise

M. Troussu-du-Paroy au 04 92 77 79 61

Amicale des Secouristes

M. J. Armand au 04 92 77 80 07

Anciens Prisonniers de guerre

Amicale des Anciens Combattants

M. R. Guilioni au 04 92 77 80 07

Association des Parents d'Élèves de Riez

Mme. I. Schmits au 04 92 78 03 66

M^{me} I. Lamberto au 04 92 77 88 34

Association pour le Renouveau de l'Olivier

M. P. Jean au 04 92 77 79 97

ASTER (Association Terroir et Ruralité)

M. Monges au 04 92 77 85 10

Atelier des Lavandes

M^{me} Héritier au 04 92 77 84 98

BIVOUAC

Gabriel au 04 92 77 89 97

ou 06 88 82 74 35

Centre de Loisirs, 5 à 12 ans

M. Patrick Campoy au 04 92 77 78 19

Chorale de l'Auvestre

Mme. R. Prunier au 04 92 77 55 20

Club Amitié dans la Joie

M. C. Delecolle au 04 92 77 87 62

Club de Tir

M. J. Raymond au 04 92 77 80 94

Club Cool, 12 à 16 ans

M. Cédric Gisondi au 04 92 77 73 74

ou 06 85 68 14 20

Comité des Fêtes

M. M. Cellai au 04 92 77 80 70

École de Musique de Riez

Pour tous renseignements :

04 92 74 72 17 ou 04 92 77 89 77

École de Ski

M. Lyons au 04 92 77 79 91

Entente Riézoise de Basket

M^{me} Roman au 04 92 77 82 01

M^{me} Leporini au 04 92 77 87 23

FCPE

M. G. Giraud au 04 92 77 65 81

M^{me} B. Autié au 04 92 77 84 71

Gymnastique Riézoise

Mme. D. Zorzan au 04 92 77 73 79

Karaté

M^{me} Reynoard au 044 92 77 84 75

M^{me} Germain au 04 92 77 89 92

La Nouvelle Vague

M^{me} Chudzick

au 04 92 77 75 16 ou 04 92 77 70 47

La Sauce, Arts et Culture

M^{me} Martine Fornasari au 04 92 77 79 80

Christophe au 04 92 74 31 02

Le Souvenir Français

M. H. Proffit au 04 92 77 73 35

Les Amis du Vieux Riez

M. M. Heymes au 04 92 77 81 38

École de Tennis

M. Patrick Riggi au 04 92 77 78 09

Centre Équestre

04 92 77 86 91 ou 06 20 54 34 20

Lire Aujourd'hui, Bibliothèque Municipale

Mairie de Riez au 04 92 77 99 00

M^{me} Amiel au 04 92 77 80 45

Lou Colostro

Mme. J. Armand au 04 92 77 80 07

M^{me} J. Blancheton au 04 92 77 73 71

Mini-Ranch

M. Bargada au 04 92 77 79 35

Mouvement et création

M^{me} Favareille au 04 92 77 79 35

Point d'Orgue

M. P. Jean au 04 92 77 79 97

Reno, Automobiles anciennes

M. M. Millet au 04 92 77 75 82

Réveil Musical Riézois

M. P. Jean au 04 92 77 79 97

Sport Loisir Dimension

M. R. Baali au 04 92 77 77 20

Sporting Club Riézois

M^{me} Moine au 04 92 77 80 20

Toute association qui souhaite publier des informations dans ce journal peut contacter
M. Gérard Pierrot en Mairie ou sur le site Internet.

Le carnet de l'état civil

Décès

- 06/01/2001 - Fernande Denise MOURET, épouse ANGELI, née le 11/09/1926
- 10/01/2001 - Augusta Céline PAULET, née le 12/12/1911
- 20/01/2001 - Elise Georgette PEDRONI, veuve GOURDON, née le 11/12/1919
- 20/01/2001 - Charles Victor ESCUDIER, né le 1^{er} décembre 1904
- 28/01/2001 - Marcelle Louise MONNIER, épouse BECAM, née le 11/04/1915
- 09/02/2001 - Yvonne Thérèse Marcelline MARTINET, épouse BARATTO, née le 11/01/1928
- 13/02/2001 - Elie Eugène Norbert JAUFFRET, né le 06/09/1909
- 26/02/2001 - Pierre ARSANTO, né le 29/12/1914
- 02/03/2001 - Juliette Marcelle Joséphe ARNAUD, veuve MOREAU, née le 12/03/1915
- 14/03/2001 - Marie GIMENEZ, née le 12/06/1919
- 15/03/2001 - Louis Roger GRANET, né le 12/10/1921
- 25/03/2001 - Jean-Louis CÉLESTIN, né le 07/12/1909

Naissances

- 20/02/2001 - Margaux Elisabeth Cibylle Eyaël ORDIONI, née à Pertuis
- 20/02/2001 - Johanna Béatrice Pimprenelle Eyaël ORDIONI, née à Pertuis
- 09/03/2001 - Clara Florence ZEGHNOUNE, née à Aix-en-Provence
- 09/03/2001 - Charly Bernard ZEGHNOUNE, né à Aix-en-Provence



Les numéros utiles

N° Urgences: 15 (SAMU)
Pompiers: 18 et 112 (portables)
Gendarmerie: 17
Hôpital (médecins de garde): 04 92 77 70 10
Pharmacie: 04 92 77 80 26
Ambulances: 04 92 77 81 01
Bureau de Tourisme: 04 92 77 99 09
Déclic Météo: 08 36 68 08 08
Crèche Halte Garderie: 04 92 77 76 66
Centre Loisirs (12 à 16 ans): 04 92 77 73 74
Centre Aéré (5 à 12 ans): 04 92 77 78 19

**VOUS possédez un gîte,
un meublé,
des chambres d'hôtes.**

**Le Bureau du Tourisme propose
de vous inscrire sur la liste
des locations saisonnières.**

Votre publicité sera assurée.

Infos

Deux adresses Internet
bientôt à votre disposition
mairie.riez@wanadoo.fr
pour le Bureau du Tourisme
tourisme.riez@wanadoo.fr
Heures d'ouverture de la Mairie

Mairie : 04 92 77 99 00

du lundi au jeudi

9 h à 12 h - 14 h à 17 h 30

le vendredi

9 h à 12 h - 14 h à 16 h 30

**En attendant la réouverture de la mairie le
samedi matin, une permanence d'élus sera
assurée tous les samedis de 10 h à 11 h 30.**

Le Riézois paraît tous les trois mois.

Toute suggestion ou demande de publication est à adresser à M. Gérard Pierrot en Mairie ou sur le site Internet mairie.riez@wanadoo.fr avant le 15 juin 2001 pour la prochaine parution. Maquette et mise en page réalisées par la Commission Municipale Communication et Relations Publiques